



BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Grandes cultures n° 1 du 24 08 2021



Campagne 2021-2022



A retenir cette semaine :

Colza :

- Mise en place des pièges dans les parcelles semées pour surveiller l'arrivée des ravageurs.
- Peu de ravageurs pour le moment : maintenir une surveillance pour les petites altises et les limaces.

Sommaire

Colza	p 02
Tournesol	p 08
Soja	p 09
Betterave	p 10



Réseau 2021-2022

Le réseau BSV Bourgogne - Franche Comté est actuellement en train de se constituer. Le BSV de cette semaine est rédigé à partir de l'observation de 4 parcelles.

Stades des colzas

Les semis ont débuté fin juillet et se sont intensifiés sous les pluies de la 1^{ère} décade d'août. A l'Est et dans les terres profondes, les semis se poursuivent et se terminent.

Cet été humide (voir trop humide, et avec un gradient de pluie Est / Ouest) contraste avec les précédents. L'eau n'est pas un facteur limitant pour l'implantation des colzas cette année, mais la structure des sols dans certaines parcelles pourraient l'être (sol tassé par les travaux de récolte).

Les intentions de semis en colza semblent se stabiliser pour la prochaine campagne, à l'échelle région, avec de grandes variabilités entre secteurs.

Les stades s'échelonnent du semis (pour les derniers semis) au stade 5 feuilles (pour les implantations de fin juillet / début août).

Localisation, stade et variété des parcelles du réseau d'observation en cours de construction :

Commune	Département	Variété	Date de semis	Stade au 24/08/2020
CORCELLES-LES-ARTS	21	HOSTINE	11/08/2021	B2 : 2 feuilles vraies
MALAY-LE-PETIT	89	Mélange	11/08/2021	A : Cotylédons étalés
CHAMPLOST	89	HAVENTURE	06/08/2021	B1 : 1 feuille vraie
MONTACHER-VILLEGARDIN	89	RGT QUIZZ	15/08/2021	A : Cotylédons étalés

Mise en œuvre des pièges

Les pièges doivent être mis en place dès l'implantation des colzas.

Ils permettront d'appréhender l'arrivée des insectes en temps réel et de façon très locale pour avoir une lutte contre les ravageurs qui soit adaptée, efficace et raisonnée.

Les pièges sont essentiels pour pouvoir utiliser les seuils de nuisibilité et mesurer les risques sur les parcelles de colza.

Avant la levée de la culture puis en complément de l'observation des plantes, les pièges nous informent sur l'arrivée des ravageurs et leur activité.



Pièges à limaces :



Pièges à limaces (Terres Inovia)

Avant la levée de la culture, l'observation des limaces grises et noires se fait à l'aide de 4 pièges de 25 x 25 cm préalablement humidifiés par trempage, éloignés d'au moins 5 m les uns des autres.

Pour fixer les limaces et faciliter le comptage il est possible de rajouter quelques granulés anti-limaces sous le piège.

Cette observation nécessite une attention particulière. En effet, le relevé des pièges doit s'effectuer en début de matinée en conditions fraîches et humides et en « grattant » la terre sous les pièges car les limaces sont généralement abritées entre les mottes dans les premiers cm du sol.

Les cuvettes jaunes :

Elles se placent au niveau de la végétation sauf pour les grosses altises (altises d'hiver) ou la cuvette doit être enterrée.



Cuvette enterrée (illustration Terres Inovia)

Pour capturer l'altise d'hiver ou grosse altise, la cuvette doit être enterrée, bord supérieur à 1-2 cm au dessus du sol.



L. Jung, Terres Inovia

La plupart des insectes sont attirés par la couleur jaune. L'altise d'hiver fait exception.

On enterre la cuvette dans le sol pour favoriser les captures à l'occasion de ces sauts (piège d'interception). Les altises doivent pouvoir tomber dans le piège au fil de leur avancée dans la parcelle.



Cuvette en végétation (illustration Terres Inovia)

Pour les autres insectes, la cuvette doit être toujours comme "posée" sur la végétation.

Quelques conseils d'usage pour que les pièges soient attractifs :

- Positionner le piège dans le champ en tenant compte des vents dominants et de la proximité d'une ancienne parcelle de colza.
- Remplir la cuvette avec 1 litre d'eau et quelques gouttes de mouillant de type liquide vaisselle (pas trop). Prévoir un bidon plein de ce mélange qui reste dans la parcelle pour faire le niveau de la cuvette.
- Eviter les piétinements qui modifient le contexte de végétation. Si nécessaire, déplacer la cuvette.
- Nettoyer la cuvette jaune pour qu'elle reste attractive. Si la couleur jaune est « passée », changer la cuvette.
- Relever le(les) cuvette(s) toutes les semaines : filtrer les insectes et éventuellement les laisser sécher pour faciliter leur reconnaissance, remplacer l'eau régulièrement, repositionner la cuvette en fonction de la hauteur de la végétation.

Ravageurs

Les premiers insectes susceptibles d'être observés dans les cuvettes sont les petites altises (ou altises des crucifères). Attention à ne pas les confondre avec les grosses altises (ou altises d'hiver) qui, en général, arrivent plus tard, vers la mi-septembre.

Altise des crucifères ou petites altises

Il s'agit d'un petit coléoptère noir ou bicolore (noir, avec 1 ou 2 bandes longitudinales jaunes sur chaque élytre). Il mesure 2 à 2,5 mm.

-Période de risque : depuis la levée jusqu'au stade 3 feuilles

-Seuil indicatif de risque : 8 pieds sur 10 portants des morsures **et** 25% de la surface foliaire détruite.

La vigilance doit se porter en priorité en bordure de parcelle.

Dans les zones ou des repousses de colza sont présentes, la destruction de celles-ci entraîne un déplacement de population, et donc augmente le risque.



Pour le moment aucun cas de résistance des petites altises aux pyrèthrinoïdes n'a été mis en évidence.



- Observations :

Parcelles	% de pieds avec morsures	% de surface foliaire détruite
CORCELLES-LES-ARTS (21)	48	1,8
CHAMPLOST (89)	10	10
CHAMPLOST – bordure (89)	25	25
MONTACHER-VILLEGARDIN (89)	0	0
MALAY LE PETIT (89)	0	0

Quelques petites altises ont aussi été retrouvées dans la cuvette de CHAMPLOST (89). Aucune capture de grosses altises n'est à signaler pour le moment.

Aucune parcelle du réseau n'atteint le seuil indicatif de risque. Les dégâts sont pour le moment limités, le temps perturbé n'était pas favorable au vol des insectes.

Hors réseau, des dégâts plus importants sont rapportés sur une parcelle des plateaux de Bourgogne.

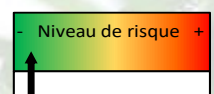


Petite altise et morsures sur colza à 2 feuilles, O. Coste (Soufflet Agriculture)

-Analyse du risque :

- pour les colzas qui viennent d'être semés ou en cours de levée, le risque est faible.

- pour les colzas qui sont entre le stade cotylédons et le stade 3 feuilles, le risque est moyen. Surveiller en priorité les bordures de parcelles et celles à proximité d'anciens colzas.





Remarque : afin ne pas déplacer les populations de petites altises, il est préférable d'attendre que les nouveaux colzas aient dépassé la période de risque (4-5 feuilles) avant de détruire les repousses.

Limaces

Le colza est particulièrement appétant pour les limaces. Il convient d'être attentif entre la levée et le stade 3-4 feuilles. Le risque est accru sur sol motteux, avec résidus pailleux et fraîcheur.

-Période de risque : depuis la levée jusqu'au stade 3-4 feuilles.

-Seuil indicatif de risque : il n'y a pas de seuil indicatif de risque pour les limaces mais en cas de forte présence, la survie de la culture est en jeu.

-Observations :

Des dégâts sont signalés dans les parcelles de MALAY LE PETIT (89) et de CORCELLES LES ARTS (21), mais avec au maximum 1% des plantes concernées.

Hors réseau, des dégâts plus importants sont parfois constatés



Dégâts de limaces sur colza à cotylédons, E. Joudelat (CA89)

-Analyse du risque :

Les colzas sont tous dans la période de risque, le risque est moyen à élevé. A surveiller d'autant plus attentivement si le temps redevient humide.





Des solutions de biocontrôle à base de phosphate ferrique existent.

Pucerons verts du pêcher (*Myzus persicae*)

-Période de risque : jusqu'au stade 6 feuilles (6 semaines de végétation), les pucerons verts sont susceptibles de transmettre des viroses au colza. Observez méticuleusement sous les feuilles.

-Seuil indicatif de risque : présence de pucerons verts sur 2 pieds sur 10

-Observations :

Cet insecte n'a pas été observé dans le réseau.

Hors réseau, les 1^{ères} colonies sont signalées.



1^{ère} colonie de pucerons verts, O. Coste (Soufflet Agriculture)



- **Analyse du risque :**

Le risque est faible pour le moment



Adventices

Les pluies peuvent avoir été favorables à la levée des repousses de céréales, voire même à celles des 1^{ers} ray grass et vulpins. Il convient de ne pas les laisser concurrencer les jeunes colzas.



Repousses d'escourgeon dans un colza, E. Joudelat (CA89)



1 parcelle observée cette semaine, à CHAMPTONNAY (70).

La récolte 2021 s'annonce tardive. Les plantes sont en début de maturation, le dos des capitules est encore jaune-vert.

Hors réseau, des attaques d'oiseaux sont signalées.





Récoltez au bon stade



L'observation des plantes, notamment des capitules, doit vous permettre d'identifier le stade optimal de récolte. Les valeurs d'humidité sont indicatives. Elles peuvent varier en fonction des régions, du contexte climatique, du taux d'impuretés, de l'état sanitaire des capitules et de leur taille.

Photo : Terres Inovia



1 parcelle observée cette semaine, à SAINT-LOUP-NANTOUARD (70). Elle est au stade R5 – 1^{ères} graines.

Les températures fraîches ne sont pas favorables à l'avancée des stades.

Hors réseau, du mildiou et du sclérotinia sont parfois signalés.



Mildiou sur soja, E. Courbet (CA70)



Sclérotinia sur soja, M. Gipouloux (Terres Inovia)



BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ



Grandes cultures n° 1 du 24 08 2021



Pour toute information sur l'état sanitaire de la betterave sucrière, retrouvez le BSV betteraves sur le site de la Chambre régionale d'agriculture, en cliquant [ici](#).

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne Franche-Comté et rédaction animée par ARVALIS-Institut du Végétal, Terres Inovia et les Chambres d'agriculture de Bourgogne Franche-Comté à partir des observations réalisées par : 110 BOURGOGNE - AGRIDEV - AGRI SUD EST - AGRODIFFUSION - ALTERNATIVE - AMDIS - BOURGOGNE DU SUD - SAS BRESSON - CA 21 - CIA 25 90 - CA 39 - CA 58 - CA 70 - CA 71 - CA 89 - CHAYS - SARL COURTEJOIE - DIJON CEREALES - EPIS CENTRE - FAIVRE SAS - FREDON - MOULIN JACQUOT - MINOTERIE GAY - GIROUX SAS - INTERVAL - KRY SOP - SARL LEGUY - ETS RUZE - SEINE YONNE - SENOGRAIN - SEPAC - SOUFFLET AGRICULTURE - TEOL - TERRE COMTOISE - YNOVAE

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne Franche-Comté dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les viticulteurs et agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux mêmes réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.

« Action co-pilotée par le **Ministère chargé de l'Agriculture et le Ministère chargé de l'environnement**, avec l'appui financier de l'**Agence Française pour la Biodiversité** par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2 ».

Avec la participation financière de :

